PUBLICATIONS LÉGALES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Avis de liquidation judiciaire

III J 21/00077
N°RG 15/00078 - N° Portalis DB2F-W-B67-DESN
Par jugement en date du 19 mars 2021, le Tribunal judiciaire de COLMAR, 1ère Chambre Civile, a prononcé **la clôture pour insuffisance d'actif** des opérations deliquidation judiciaire de :
Madame Corinne Marie-Pierre POCHART épouse DAVALIS
né le 08 Avril 1964 à COLMAR (68000), demeurant 2 rue du Collège - 68240 KAYSERSBERG
Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs acions individuelles contre le débiteur.

Avis de liquidation judiciaire

III J 21/00077
N°RG 15/00079 - N° Portalis DB2F-W-B67-DETL
Par jugement en date du 19 mars 2021, le Tribunal judiciaire de COLMAR, 1ère Chambre Civile, a prononcé **la clôture pour insuffisance d'actif** des opérations de liquidation judiciaire de :
Monsieur Jean-Paul DAVALIS
né le 13 Juillet 1957 à DUNKERQUE (59140), demeurant 22 rue de l'Industrie - 68150 RIBEAUVILLE.
Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs acions individuelles contre le débiteur.

Le Greffier

252128900

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Avis de liquidation judiciaire

III J 21/00081
N°RG 15/00027 - N° Portalis DB2F-W-B7D-D223
Par jugement en date du 19 mars 2021, le Tribunal judiciaire de COLMAR, 1ère Chambre Civile, a prononcé **la clôture pour insuffisance d'actif** des opérations de liquidation judiciaire de :
Monsieur Patrice Alex THEOPHILE
né le 23 Aril 1975 à NANCY (54000), demeurant 61 Rue Charles Marie Vidor - 68000 COLMAR
Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs acions individuelles contre le débiteur.

Le Greffier

252129500

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR

Avis de liquidation judiciaire

III J 21/00082
N°RG 19/00089 - N° Portalis DB2F-W-B7D-D6NI
Par jugement en date du 19 mars 2021, le Tribunal judiciaire de COLMAR, 1ère Chambre Civile, a prononcé **la clôture pour insuffisance d'actif** des opérations de liquidation judiciaire de :
Mme Denise KURTZEMANN épouse BENS
né le 25 Novembre 1954 à BUSCHWILLER (68220), demeurant 8 rue des Chasseurs - 68360 SOULTZ
Les créanciers dont la créance résulte éventuellement, soit d'une condamnation pénale, soit de droits attachés à sa personne, recouvrent l'exercice de leurs acions individuelles contre le débiteur.

Le Greffier

252130300

MARCHES PUBLICS ET PRIVÉS

> PROCÉDURES ADAPTÉES (PLUS DE 90000 EUROS)

VILLE DE BLOTZHEIM

Avis d'appel public à la concurrence

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR : Ville de Blotzheim M. Jean Paul MEYER, Maire 3 rue du Rhin68730 BLOTZHEIM Tél : 03.89.68.40.09
Mail : mairie.marches-publics@blotzheim.fr
MAITRE D'OEUVRE : CARDOMAX 22 route de Colmar 68750 BERGHEIM
Mail : contact@cardomax.fr
OBJET DU MARCHE : Programme de voirie 2021CODES CPV : 45233120-6 ; 45316110-9 ; 45112710-5
ALLOTISSEMENT :
- Lot 1 : Voirie
- Lot 2 : Réseaux secs
- Lot 3 : Aménagements paysagers

DECOMPOSITION EN TRANCHES : sans objet
DUREES D'EXECUTION DES MARCHES :
Lot 1 : 8 semaines préparation + 8 semaines travaux
Lot 2 : 8 semaines préparation + 2 semaines travaux
Lot 3 : 8 semaines préparation + 4 semaines travaux
DATE PREVISIONNELLE DE COMMENCEMENT DES TRAVAUX : Période de préparation : du 5 juillet au 27 aout 2021
Travaux à partir du 30 aout 2021
PROCEDURE DE PASSATION : Les marchés de travaux sont passés selon la procédure adaptée définie à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.
CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DES MARCHES : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION ET DE TRANSMISSION DES OFFRES : Téléchargement gratuit et remise des offres exclusivement sur la plateforme de dématérialisation
https://marchespublicsamhr.safetender.com/#/home
CONDITIONS DE DELAI : Date limite de réception des offres : 21/05/2021 à 12h.
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Les questions d'ordre administratif ou technique seront formulées uniquement via la plateforme dedématérialisation
https://marchespublics-amhr.safetender.com/#/home
Date d'envoi à la publication : 19/04/21 Instance chargée des procédures de recours :Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - 67070 STRASBOURG Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Téléphone : 03 88 21 23 23

252339600

VIES DES SOCIÉTÉS

> CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS

NOVARHENA

Par acte sous seing privé en date du 14/04/2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : NOVARHENA
FORME : Société anonyme d'économie mixte locale
CAPITAL : 1.000.000 €
SIEGE : LA RUCHE, pépinière d'entreprises, 1 rue de l'Europe - 68740 FESSENHEIMOBJET : Au service de l'intérêt général, la Société a pour objet, à travers sa contribution à la réalisation d'opérations d'aménagement et de construction, de mettre en oeuvre les objectifs du projet de territoire Post Fessenheim porté par les collectivités territoriales françaises et allemandes maîtres d'ouvrage des projets, leurs partenaire institutionnels ou tout autre acteur public et chaque [illegible] dans le secteur du développement économique. L'objectif
CESSION ET TRANSMISSION D'ACTIONS :
La cession des actions appartenant aux collectivités locales ou groupements de collectivités territoriales doit être autorisée par délibération de la collectivité ou groupement cédante. En plus d'être soumise à l'agrément du conseil d'administration, toute cession d'actions doit être expressément autorisée par une délibération des organes délibérant des collectivités actionnaires.
ADMINISTRATEURS :
- **La Région Grand Est,** 1, place Adrien Zeller - 67070 STRASBOURG Cedex, représentée par : Madame Christèle WILLER (née GSCHWIND) demeurant 18 rue des Vosges - 68220 BUSCHWILLER ; Monsieur Bernard GERBER demeurant 18, rue du Général de Gaulle HOLTZWIHR 68320 Porte du Ried ; Madame Claudine GANTER (née KIEDAISCH) demeurant 7 Scherersbrunn-Weg - 68000 COLMAR ; Monsieur Laurent WENDLINGER demeurant 1 rue du Stockacker - 68580 SEPPOIS-LE-BAS ;
- **La Collectivité Européenne d'Alsace**, 1 place du Quartier Blanc - 67964 STRASBOURG CEDEX, représentée par : Monsieur Michel HABIG demeurant Ferme Saint Jean - 68190 ENSISHEIM ; Madame Marie-France VALLAT (née PAGOTTO) demeurant 8A rue de la Plaine - 68270 WITTENHEIM ; Monsieur Marc MUNCK demeurant 6 rue du Couvent - 68490 OTTMARSHEIM ;
- **La Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération**, 2, rue Pierre et Marie Curie à 68948 Mulhouse Cedex 9, représentée par Madame Lara MILLION (née WISS) demeurant 6 rue Wilson - 68100 MULHOUSE ;
- **La Ville de Freiburg im Breisgau** (Allemagne), Rathausplatz 2-4 à 79098 Freiburg, représentée par Monsieur Martin HORN (né HOFFMANN) demeurant Kreuzsteinacker 13, 79117 FREIBURG (Allemagne) ;
- **Le Landkreis**
Breisgau-Hochschwarzwald (Allemagne), Stadtstrasse 2 à 79104 Freiburg Im Breisgau, représenté par Madame Dorothea STÖRR-RITTER (née STÖRR) demeurant Lange Strase 83, 79183 WALDKIRCH (Allemagne) ;
- **La Caisse des Dépôts et Consignations**, établissement spécial, créé par la loi du 28 avril 1816, codifiée aux articles L.518-2 et suivants du Code monétaire et financier, 56, rue de Lille à 75007 Paris, représentée par Monsieur Patrick FRANCOIS demeurant Immeuble Vision - 14 boulevard de Dresde - CS 20017 - 67080 STRASBOURG Cedex - Monsieur Paul JEANNET, en nom propre, désigné par la Caisse des Dépôts et Consignations, demeurant Immeuble Vision - 14 boulevard de Dresde - CS 20017 - 67080 STRASBOURG Cedex ;
- **Madame Catherine GOUTTEFARDE-TANICH**, en nom propre, désignée par la Caisse des Dépôts et Consignations, demeurant Immeuble Vision - 14 boulevard de Dresde - CS 20017 - 67080 STRASBOURG Cedex ;
- **La Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole**, établissement public, 10, place Gutenberg à 67081 Strasbourg Cedex, représentée par Madame Christiane DANIEL ROTH (née DANIEL) demeurant 77 Chemin de la Speck - 68000 COLMAR ;
- **La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne**, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit, sise 3 rue François de Curel - 57000 METZ, immatriculée 356 801 571 au RCS de METZ, représentée par Monsieur Julien ADAM demeurant 8 allée du vignoble - 67210 OBERNAI ;
- **L'institution Industrie und Handelskammer Südlicher Oberrhein** (Allemagne), institution de l'économie régionale, Schnewlinstrasse 11-13 à 79098 Freiburg, représentée par Monsieur Dr. Marco Stefan AUER demeurant Friesenheimer Weg 19 - 77933 LAHR (Allemagne) ;
- **Le Crédit Agricole Alsace Vosges**, Société Coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L.512-20 et suivants du code monétaire et financier, agréée en tant qu'établissement de crédit, société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07008967, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n° 437 642 531, 1, place de la gare à 67000 Strasbourg, représenté par Monsieur Xavier GIROD demeurant 4, rue des Vergers - 68920 WETTOLSHEIM ;
- **La Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe**, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 681.876.700 €, 1, avenue du Rhin à 67100 Strasbourg, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n° 775 618 622, représentée par Madame Nathalie BROGGI (née DONY) demeurant 7 rue des Ardennes - 68280 ANDOLSHEIM ;

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : La COLLECTIVITE EUROPEENNE D'ALSACE, représentée par Monsieur Michel HABIG résidant Ferme Saint Jean à 68190 ENSISHEIM ;
DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Xavier MARQUES résidant 1 rue des Prés à 67990 OSTHOFFEN
COMMISSAIRE AUX COMPTES : La société KPMG S.A, société anonyme au capital de 5.497.100 € sise Tour Eqho - 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex, immatriculée 775 726 417 au RCS de NANTERRE
IMMATRICULATION : au RCS de COLMAR

252361500

HOME FOOD

SAS au capital de 1000€
Siège social : 42 Rue Charles deGaulle
68550 SAINT AMARIN
Immatriculation au RCS de Mulhouse

Aux termes d'un actesous seing privé établi à Thann en date du 31Mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : société par actions simplifiée
DENOMINATION : HOME FOOD
SIEGE SOCIAL : 42 Rue Charles de Gaulle 68550 SAINT AMARIN
OBJET : activité de restauration rapide sur place, à emporter ou en livraison à domicile
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1 000,00 euros
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DEVOTE : Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire si la société comporte plusieurs actionnaires, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un actionnaire ne peut se faire représenter que par un autre actionnaire justifiant d'un mandat Chaque action donne droit à une voix.
Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent
AGREMENT : Toutes cessions ou transmissions d'actions, à quelque titre que ce soit, à tous tiers non actionnaires de la société sont soumises à l'agrément préalable de la Société, donné par décision collective des actionnaires
PRESIDENT : Monsieur BOUNEFIKHA Noureddine demeurant à SAINT AMARIN 68550, 6 Rue de la Gare
IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE

Pour avis, Le président

252474100

LE JOURNAL L'ALSACE [illegible] pour le département du Haut-Rhin et l'arrondissement de Sélestat-Erstein. [illegible]

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Vivien STREIFF, Notaire, en date du 20 avril 2021, à PARIS (75016), 29, rue du Général DELESTRAINT.
Dénomination : LyKa.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : -l'acquisition, y compris en usufruit ou en nuepropriété,la restauration, la construction ; ladétention, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, bâtis ou non bâtis, de tous biens et droits représentatifs de tels immeubles, et notamment des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis à PARIS (75005), 3, *Rue Gracieuse*, consistant en quatre lots de copropriété *portant les numéros 11, 12, 27 et 28..*
Durée de la société *: 99 année(s).*
Capital social fixe : 1000 euros

OFFICE NOTARIAL RENNES DU GUESCLIN

Maîtres Eric LAMOTTE, Marc LAISNÉ,
Damien GUÉGUEN et Arnaud SOLLET
Notaires associés
4 rue Du Guesclin
35000 RENNES

Il a été constitué une société suivant acte authentique reçu par Maître Jocelyn HODEBOURG, notaire à PARIS, en date du 16 avril 2021.
Dénomination : JAUNE TRIANGLE.
Forme : Société civile.
Siège social : 2 rue du Vignoble, 68340 Zellenberg.
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la prise à bail, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tout type faite à titre onéreux, le commodat, la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers ou de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe, ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1.000 euros
Cession de parts et agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable du gérant de la société.
Gérant : Madame Laurence BUCHER, demeurant Colmarerstrasse 12, 4055 BALE (SUISSE)
La société sera immatriculée au RCS de Colmar.

252496900

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE WITTELSHEIM

Rectificatif

Dans l'annonce parue le 21 avril 2021 n°252731400 concernant l'enquête publique portant sur le permis d'aménager la zone d'activités économiques Amélie I Tranche 3, **il y avait lieu de lire : Commune de Wittelsheim**, et non Commune de Wielsheim.

252742900

COMMUNE DE WITTELSHEIM

Demande de permis d'aménager la zone d'activités économiques Amélie I tranche 3 faisant l'objet d'une étude d'impact

En application de l'arrêté municipal n°180 en date du 19 avril 2021, il sera procédé à une enquête publique portant sur le permis d'aménager PA 068 375 20N0001 de la Zone d'activités économiques Amélie I Tranche 3 faisant l'objet d'une étude d'impact. Le porteur de projet est Mulhouse Alsace Agglomération, 2 rue Pierre et Marie Curie, 68 100 MULHOUSE.
Le projet consiste en l'extension de la Zone d'activités économiques pour l'accueil d'entreprises artisanales, tertiaires ou industrielles d'échelle locale sur une surface de 4,6 hectares dans le prolongement des rues de la Carbonate et du Chevalement.
L'enquête publique se déroulera du 7 mai 2021 au 7 juin 2021 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.
Le Tribunal Administratif de Strasbourg a désigné Monsieur Patrick SPIES, retraité, en qualité de commissaire-enquêteur.
Les pièces du dossier en version papier et sur une borne informatique, ainsi que le registre d'enquête seront disponibles à la mairie de Wittelsheim, 2 rue d'Ensisheim, aux horaires d'ouverture du public, les :
- Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact du projet sur l'environnement ainsi que l'avis de l'Autorité Environnementale (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale Grand-Est) sur cette étude ainsi que la réponse de Mulhouse Alsace Agglomération à cet avis.
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête, les envoyer par courriel à l'adresse suivante : enquête.publique@mairie-wittelsheim.fr ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de Wittelsheim Monsieur le Commissaire-enquêteur 2 Rue d'Ensisheim
68 310 WITTELSHEIM
Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de la commune de Wittelsheim : **www.mairie-wittelsheim.fr**
Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Wittelsheim, aux jours et heures suivants :
- Vendredi 7 mai de 9h à 12h,
- Mardi 18 mai de 15h à 18h,
- Mercredi 26 mai de 9h à 12h,
- Lundi 7 juin de 15h à 18h.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours, pour transmettre à Monsieur le Maire de Wittelsheim le dossier avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. Simultanément, une copie de ce rapport et de ses conclusions sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en mairie de Wittelsheim et publiés sur le site de la commune **www.mairie-wittelsheim.fr**
Le Maire de Wittelsheim est l'autorité compétente pour délivrer le permis d'aménager susmentionné.
Dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, toute personne peut à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire à l'adresse précitée.

Le Maire
Yves GOEPFERT

252731400